

Les enfants précoces ont leur classe

Aurélia Montanari

Afin d'éviter un décrochage scolaire aux enfants surdoués, deux mères de famille ont créé à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) une école qui leur est réservée.

Précoces, surdoués, deux à trois enfants sur cent auraient des capacités intellectuelles supérieures à la moyenne. Vu de l'extérieur, l'école est pour eux un endroit merveilleux, pourtant elle est généralement peu adaptée à ces génies en culottes courtes qui s'y ennuiant ferme, voire s'attirent les foudres de leurs camarades et parfois même de leurs enseignants qui les trouvent arrogants. Partant de ce constat, deux mères d'enfants surdoués ont décidé de créer une école pour les jeunes précoces. AnnGaïd Plourde et Isabelle Combes ont mis en place cette structure pouvant accueillir jusqu'à quinze enfants de 3 à 12 ans. Installé dans l'Espace Marie-Curie de Nogent-sur-Marne mis à disposition par la mairie, l'établissement comprend un enseignement adapté aux besoins des petits. « Ce sont des enfants qui savent instinctivement les choses. Ils n'aiment pas apprendre par cœur. En revanche, ils ont une dextérité manuelle réduite



Isabelle Combes (à gauche) et AnnGaïd Plourde ont créé cette école pour jeunes surdoués.

et écrivent souvent très mal, car leur cerveau va plus vite que leur main », explique à *France-Soir* AnnGaïd Plourde.

Besoins adaptés

L'emploi du temps a donc été pensé en conséquence. « Le matin, ils ont cours et l'après-midi, des ateliers. » Les progrès sont flagrants. « Un des enfants qui n'écrivait pas en arrivant y arrive maintenant. » Pourtant, cette école n'est ouverte que depuis quelques semaines. « Les premiers enfants sont arrivés à la rentrée de la Toussaint. » Actuellement, cinq enfants bénéficient du programme et

d'autres devraient intégrer la classe dès janvier. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants du privé et de psychologues. Les deux jeunes femmes aimeraient aller encore plus loin en créant d'autres établissements et en les rendant plus abordables financièrement. « Les frais de scolarité sont de 600 euros par mois et des bourses permettent de réduire de 25 à 50 % ces frais, mais on aimerait mettre en place des exonérations totales dès l'année prochaine. » En attendant, il reste encore de la place pour vos petits génies en herbe. ■

Renseignements : www.arborescences.org.